

L'étude des frontières et la géographie politique

Paul Claval

Volume 18, numéro 43, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021173ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021173ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Claval, P. (1974). L'étude des frontières et la géographie politique. *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 7–22. <https://doi.org/10.7202/021173ar>

Résumé de l'article

Quelle est la place de l'étude des frontières dans la géographie politique ? Elle a varié avec l'évolution de la discipline, s'est trouvée prépondérante entre les deux guerres mondiales, à l'époque où on ne s'intéressait qu'à la différenciation régionale de l'espace. Le renouveau contemporain de la géographie politique tient à l'analyse des systèmes de communication par lesquels le pouvoir s'assure le contrôle de l'espace et à la prise en considération des faits de représentation. Dans cette optique, il est facile d'expliquer la diversité des types de frontières que notait la géographie traditionnelle et de les situer dans un schéma évolutif. Il est également possible de comprendre les effets multiples sur les frontières de l'accroissement contemporain de toutes les formes de mobilité.

L'ÉTUDE DES FRONTIÈRES ET LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE

par

Paul CLAVAL

Université de Paris Sorbonne

L'étude des frontières tient une place de premier plan dans la géographie politique depuis la fin du siècle dernier : on s'interroge sur la manière dont elles sont apparues, dont elles ont évolué. Leur nature est variable et l'analyse détaillée qu'on en a fait a permis de distinguer quelques grandes catégories — celle de la marche séparante, de la zone-tampon, de la frontière linéaire, ou encore de la « frontière » au sens de Turner, zone de contact entre cultures de niveaux différents, ligne qui balaie progressivement les espaces continentaux livrés à la colonisation des peuples d'économie et de civilisation supérieures. La défaveur dont les études de géographie politique ont été l'objet dans une bonne partie du monde occidental après la seconde guerre mondiale et le discrédit jeté sur ce domaine par les mésaventures de la géopolitique, a épargné le sujet — comment aurait-il pu en être autrement dans un monde secoué par des réajustements territoriaux et par l'accession à l'indépendance de nouvelles nations ?

Depuis une dizaine d'années s'affirme une curiosité nouvelle et profonde pour la géographie politique. On manquait d'une structure d'explication globale. On la sent se constituer : les analyses récentes sur le rôle de la communication, des systèmes de relations sociétales et de domination donnent de nouvelles dimensions à l'étude des rapports du pouvoir et de l'espace. On découvre des inégalités, des tensions là où une analyse plus naïve ne lisait que l'uniformité formelle que fait naître un droit commun. Les problèmes des aires métropolitaines ont conduit à insister sur le rôle de la proximité et de l'accessibilité en matière de justice sociale ; on a montré comment les stratégies spatiales créent ou développent les ségrégations.

Nous voudrions essayer de préciser ici la place que peut occuper l'analyse des frontières dans la géographie politique rénovée qui se crée sous nos yeux. Notre inspiration est tirée des recherches de Karl Deutsch sur la communication, (Deutsch, 1953, 1961, 1964) ; des curiosités et des développements qu'ils ont suscités chez les auteurs comme Edward Sojah, (Sojah, 1968, 1971), Kasperson et Minghi (Kasperson et Minghi, 1969). Nous devons également beaucoup au récent essai que Jean Gottmann (Gottmann, 1973) a consacré à la signification du territoire.

I — *Les cadres conceptuels de la géographie politique*

La géographie s'est longtemps presque exclusivement préoccupée de souligner et d'interpréter tout ce qui contribuait à la différenciation régionale de la terre. De ce point de vue, les organisations politiques méritaient singulièrement de retenir l'attention. Elles servaient de cadre exclusif aux descriptions souvent remarquables des pré-géographes que sont les statisticiens du dix-septième et dix-huitième siècles. Devant la multiplicité des cadres administratifs à une époque où les frontières fluctuaient souvent, on devait s'apercevoir de l'intérêt de délimitations moins arbitraires : la réflexion régionale est née en France, avec Philippe Buache et Giraud-Soulavie, de ce problème. Par la suite, les géographes ont toujours considéré avec quelque réserve les cadres officiels : en France, il continuait à se faire une coquetterie de ne jamais utiliser les unités administratives courantes — ce qui a sans doute largement contribué à les faire ignorer par les organismes chargés de concevoir les politiques et l'administration au niveau régional.

L'essentiel de la réflexion sur les êtres politiques s'est situé à un autre niveau — celui des espaces nationaux. On le sent déjà chez un auteur comme Carl Ritter. L'historicisme qui marque si profondément la pensée allemande au début du dix-neuvième siècle l'inspire : il est préoccupé de comprendre la manière dont les peuples ont façonné leur destin ou se le sont vu assigné par l'espace qu'ils occupent : entre les deux interprétations possibles des rapports des groupes et de l'espace, c'est la seconde qu'il choisit. Il se penche sur tout ce qui, dans la configuration des lieux et des États, peut influencer sur le cours de l'histoire et de la civilisation. En ce sens, sa géographie humaine est essentiellement politique. Son œuvre est directement ou indirectement à l'origine de la géographie politique. On le sent très bien chez les auteurs qui ont été marqués par sa lecture ou son enseignement — en France, chez Élisée Reclus qui s'interroge sur les vicissitudes que l'histoire a imposées aux nations qu'il analyse dans sa « Géographie Universelle », ou chez Vidal de la Blache qui conçoit l'étude régionale comme une étape pour découvrir l'originalité profonde, la personnalité des êtres territoriaux que sont les États et les Nations (Vidal de la Blache, 1889). En Allemagne, l'influence des réflexions rittériennes sur Ratzel est tout aussi importante : de là naît la première tentative de systématisation de la géographie politique (Ratzel, 1897). Le territoire national est l'objet essentiel de la nouvelle discipline : elle cherche à préciser son rôle dans le façonnement de l'espace et insiste sur le *Raumsinn*, sur le sens de l'espace qui constitue une donnée irréductible des comportements collectifs.

Ratzel ouvrait ainsi la porte à l'étude de la psychologie ou de la sociologie des collectivités géographiques, mais le cadre conceptuel qu'il proposait se prêtait mal à l'étude objective : il faisait la part trop belle aux réflexions *a priori* pour ne pas apparaître dangereux à ceux qui étaient soucieux de ne pas compromettre la science dans des généralisations hasardeuses à la manière de la géopolitique (exemple dans Haushofer, 1927, critique

dans Ancel, 1937). Les réactions des géographes français, de Camille Vallaux par exemple (Vallaux, 1911), ou des sociologues de « L'Année sociologique » sont symptomatiques. Marcel Mauss (Mauss, 1904-1905) écrivait : « en raison même des études auxquelles ils (les géographes) se consacrent, ils ont attribué au facteur tellurique une prépondérance presque exclusive » . . . « Or, en fait, le sol n'agit qu'en mêlant son action à celle de mille autres facteurs dont il est inséparable ». Une fois écartée la notion un peu trouble de *Raumsinn*, le modèle ratzélien est assez pauvre. La géographie se consacre à l'étude de la différenciation de l'écorce terrestre — mais la forme la plus importante d'organisation politique de l'espace, le territoire national, se donne précisément pour but de faire disparaître les oppositions dans le domaine de l'administration, du droit, de la monnaie et bien souvent aussi de la langue et du genre de vie. Que reste-t-il donc d'intéressant pour celui qui se passionne pour les problèmes d'organisation politique de l'espace ? Essentiellement, deux domaines : l'étude des zones où la différenciation subsiste, où elle est même exacerbée par uniformité qu'on a réussi à créer tout autour — c'est-à-dire l'étude des frontières ; l'analyse ensuite des formes d'organisation territoriale des civilisations traditionnelles ou archaïques dans lesquelles les constructions n'avaient pas la perfection, l'homogénéité et la continuité qui sont de règle de nos jours.

En matière d'étude des frontières l'intérêt apparaît surtout lorsqu'on se donne un peu de profondeur historique et qu'on découvre en perspective les conditions dans lesquelles les limites se sont formées, la manière dont elles ont évolué et le rôle qu'elle ont joué dans la géographie humaine (Fawcett, 1918 ; Bowman, 1928 ; Ancel, 1938). Roger Dion (Dion, 1947) illustre ce type de recherches en montrant la diversité des lignes de contact et des zones de séparation qui ont si profondément marqué la géographie française avant que le territoire ne trouve son unité et ne s'enferme dans un cadre de frontières linéaires à peu près stables depuis le dix-huitième siècle. On découvre ainsi le rôle primordial des déserts-frontières dans la Gaule pré-romaine, la résurgence des frontières indécises avec les « marches séparantes » qui servent de tampons entre les formations féodales qui structurent la France médiévale. On suit par la suite l'élaboration des frontières politiques, souvent artificielles, et on saisit leurs effets contradictoires sur le peuplement et sur l'économie. Certaines frontières exposées aux opérations militaires, situées loin des centres de la vie politique et économique, se trouvent comme dévitalisées alors que d'autres attirent les populations qu'elles sont censées séparer et servent de lieu privilégié au regroupement des entreprises et des activités industrielles ou commerciales.

L'approche historique et culturelle apporte bien d'autres éléments de connaissance à la géographie politique : entre les deux guerres mondiales Jacques Ancel se penche aussi sur l'analyse des frontières (Ancel, 1938), mais son apport le plus original tient à l'étude de la formation progressive des aires nationales dans l'Europe balkanique et danubienne. (Ancel, 1930

a et b, 1937-1945). Il note l'apparition de foyers nationaux, leur glissement au cours des périodes de difficulté ou d'invasion vers les montagnes hospitalières où le groupe arrive à survivre avant de s'épanouir à nouveau dès que les circonstances lui permettent de recoloniser les fronts montagneux, les cônes de piedmont et les plaines alluviales qui leur font suite. Tout ceci nous éloigne de la géométrie trop simple des constructions politiques contemporaines de l'Europe du Nord-Ouest.

Les géographes qui s'intéressent aux civilisations du monde tropical font des observations analogues. Ils arrivent en Indochine ou en Afrique avec les points de vue souvent fortement marqués d'environnementalisme qui dominant dans l'Europe de l'époque. Ils ont vite fait de noter que la diversité des modes d'occupation résulte surtout de la multiplicité des héritages culturels. Le succès d'un groupe tient à la fois à la capacité qu'il a d'exploiter le milieu et à son art des relations sociales. Certains groupes savent créer des structures d'encadrement efficaces : ils administrent des superficies étendues sans que cela se traduise par l'apparition de tendances centrifuges. D'autres sont incapables de s'élever au dessus de la communauté familiale ou de la communauté de voisinage. Ainsi prend-on conscience, à la suite de travaux comme ceux de Pierre Gourou (un résumé dans Gourou, 1973), de l'importance et de la diversité des techniques d'encadrement social : on voit ainsi se dessiner un champ de recherche indispensable pour comprendre l'organisation de l'espace dans les économies pré-industrielles.

Les géographes auraient sans doute pu tirer de leurs études historiques et de leurs travaux relatifs aux humanités traditionnelles les fondements d'une géographie politique générale. Ils ne l'ont pas fait : ce sont les anthropologues qui leur ont fourni les éléments d'interprétation grâce auxquels on parvient aujourd'hui à dresser un cadre systématique satisfaisant. En Afrique, les ethnologues ont été frappés dans le courant des années 1930 par l'originalité d'organisations dans lesquelles il n'existait apparemment pas de structures politiques : les sociétés sans chefferies que les travaux de Evans-Pritchard au Soudan (Evans-Pritchard, 1937) ou ceux des Bohannan au Nigéria (Bohannan et Bohannan, 1953) nous ont fait découvrir, ont ainsi guidé la réflexion nouvelle. Dès 1940 le recueil d'études sur les systèmes politiques africains (Fortes et Evans-Pritchard, 1940) offre, au delà d'une série de monographies passionnantes, un cadre général de classement des structures de pouvoir. Les recherches modernes sur les architectures sociales doivent beaucoup à cette publication pionnière (ainsi qu'à des travaux regroupés dans : Banton, 1965 ; Middleton et Tait, 1958 ; Cohen et Middleton, 1967).

Il manquait cependant aux ethnologues des instruments pour poser les problèmes qu'ils notaient dans des termes généraux et déboucher sur une explication satisfaisante des constructions qu'ils observaient. Ils savaient bien la diversité des formes que pouvait revêtir le pouvoir mais n'allaient

guère au delà. Au cours des années 1950 et 1960, la réflexion fait des progrès considérables chez les politologues puis chez les sociologues. Robert Dahl (Dahl, 1957, 1963) apprend à analyser les relations de pouvoir sous l'espèce de systèmes d'obligations réciproques et de droits liés. L'étude des relations sociétales qui est si à la mode chez les sociologues tire parti de ces nouvelles ouvertures. On découvre les propriétés originales des systèmes de communication lorsque la distance vient s'interposer entre les protagonistes ; à la suite des travaux de Karl Deutsch (Deutsch, 1953, 1961, 1964), l'attention est attirée sur le rôle des interrelations dans le façonnement des communautés politiques. Au même moment, Amitai Etzioni (Etzioni, 1964, 1968) et les spécialistes des organisations soulignent ce qui fait l'originalité des constructions sociales du monde contemporain. Jacques Maquet (Maquet, 1971), propose une classification des systèmes de relations sociétales qui structurent la vie sociale des groupes traditionnels : elle fournit un cadre général d'interprétation des formes de la vie politique et de tous les flux qui caractérisent l'existence des groupes. Les géographes sentent l'intérêt qu'offrent ces nouveaux instruments : Jackson (Jackson, 1963), Kasperson et Minghi (1969), Edward Sojah (1968, 1971), rajeunissent le cadre conceptuel de la géographie politique. Celle-ci redécouvre la réflexion de synthèse ; elle s'intéresse davantage à l'interprétation des formations politiques uniformes des pays développés ; elle essaie de comprendre comment on parvient à effacer ce qui devrait créer diversité. Elle montre le rôle des bureaucraties dans la naissance des formes politiques modernes (Massam, 1972), mais aussi les inégalités réelles qui subsistent d'un point à un autre de l'espace en fonction de la proximité plus ou moins grande des acteurs, des avantages ou des désavantages qu'ils se créent (Davis et Whinston, 1962, 1964). Les soubressauts qui ébranlent les sociétés urbaines depuis quelques années partout dans le monde ont fait découvrir les liens subtils qui existent entre le territoire, la hiérarchie sociale et les effets de domination (Cox, 1973 ; Harvey, 1973).

En schématisant beaucoup, on pourrait dire que toutes les relations qui impliquent le pouvoir sont institutionnalisées : ce sont elles qui constituent les relations sociétales qui commandent à l'architecture générale des sociétés. Dans les groupes traditionnels, ces systèmes sont très variés — la descendance, l'alliance, la relation d'autorité, la relation féodale, la relation d'inégalité, l'association, l'échange (Maquet, 1971). Chacun a des propriétés spatiales originales : le nombre de ceux qu'il peut embrasser est limité ou illimité, la portée de la relation plus ou moins grande : en fait, aucun de ces systèmes n'est capable d'englober une humanité nombreuse sur un espace étendu. Cela explique la fragmentation politique des sociétés traditionnelles, les tendances centrifuges si fréquentes dans les monarchies primitives, l'importance enfin des fractions spatialement éclatées — comme dans le cas du système féodal — lorsque les relations se nouent entre des groupes peu nombreux, mais sont capables de bien résister à l'effet de l'éloignement (Claval, 1973).

Les sociétés historiques et les sociétés modernes se différencient de celles qu'étudient les ethnologues par la place qu'y tiennent les bureaucraties : les relations qu'elles codifient sont les seules capables de structurer des groupes très nombreux sans que la distance vienne les gêner : ainsi s'explique l'originalité fondamentale des structures politiques modernes, de leur uniformité comme de leur efficacité (Massam, 1972).

La géographie politique tire donc de l'analyse des relations sociétales une classification à la fois formelle et fonctionnelle des constructions territoriales : si elle s'arrête là, elle demeure cependant un peu à la surface des choses. Il est indispensable de mieux connaître les problèmes que le pouvoir rencontre, de prendre la mesure de ses ambitions, de suivre la manière dont il s'ancre dans la réalité sociologique profonde. Longtemps, la géographie électorale a constitué un chapitre isolé de l'enquête : on en voyait bien l'intérêt, mais on ne savait comment la rattacher aux autres démarches jugées indispensables pour éclairer les rapports de l'espace et du pouvoir. Les travaux d'Amitai Etzioni, (Etzioni, 1968) sur la société active font sauter la cloison qui existait ainsi : en montrant comment les collectivités dont se compose la société se trouvent armées par des organisations qui cherchent à les représenter ou à les exploiter, il montre l'unité profonde du champ de l'enquête : il insiste sur des dimensions sociologiques souvent passées sous silence — on ne peut ignorer, dans une étude politique, la structure sous-jacente des classes et des groupes ethniques religieux, ou idéologiques, ni négliger la façon dont ils pèsent sur l'ensemble.

Le souci d'éclairer la vie politique dans ses liaisons avec tous les autres aspects des relations sociales conduit donc à s'intéresser à des aspects considérés naguère comme économiques ou sociaux. Il pousse aussi à changer constamment d'échelle : l'uniformité du droit et des effets du pouvoir est réelle lorsqu'on examine d'un même regard l'ensemble d'un territoire national, mais les différences apparaissent lorsqu'on se penche sur les réalités locales ; dans le cadre des agglomérations urbaines, la lutte pour le pouvoir est la conséquence de la volonté de la plupart des groupes de bénéficier des avantages que donne l'accessibilité aux services et d'éviter les nuisances et les coûts qui résultent de mauvaises localisations (Cox, 1973 ; Harvey, 1973).

L'étude de la géographie politique cesse donc de s'arrêter à l'analyse des propriétés formelles des chaînes de pouvoir : elle s'enracine dans une connaissance plus profonde de la réalité sociale. Elle s'interroge aussi sur la manière dont les stratégies collectives et nationales se définissent : elle se passionne pour l'analyse des images qui guident les comportements et pour leur évolution dans le temps (Cohen et Rosenthal, 1971). Elle découvre que le sens du territoire a profondément changé avec les transformations religieuses et économiques qui se sont succédées depuis l'Antiquité — c'est ce qui fait la valeur de l'étude que Jean Gottmann vient de consacrer à la signification du territoire (Gottmann, 1973).

L'élargissement contemporain des curiosités en matière de géographie politique a donc fait disparaître la situation paradoxale qui existait entre les deux guerres mondiales : on a cessé de s'appesantir uniquement sur ce qui témoigne d'une différenciation dans l'espace, sur les frontières ; on attache autant d'importance à ce qui crée l'uniformité, on se penche sur les mécanismes qui régissent l'équilibre d'ensemble des corps politiques. On ne se désintéresse pas pour autant de leurs limites — mais on les voit d'un nouvel œil. Il y a quelques années encore, de bons auteurs pouvaient se lancer dans des études sur la frontière en négligeant totalement ce qui se passait à l'intérieur des deux espaces en contact : c'est ce que faisait Suzanne Daveau (Daveau, 1959) lorsqu'elle se penchait sur les régions limitrophes du Jura franco-suisse. Aujourd'hui on hésiterait à adopter un tel parti tant on sent que les faits qui s'observent sur les franges territoriales dépendent de l'organisation globale des espaces confrontés.

II — *Les frontières et l'architecture politique des espaces qu'elles délimitent*

Les frontières prennent dans les civilisations traditionnelles des formes très diverses. Chez les peuples qui ne savent parler que la langue des liens de parenté, de la descendance et de l'alliance, les limites englobent tous les individus avec lesquels il est normalement possible d'entretenir des relations : cela crée donc des discontinuités dans l'espace des relations sociales, des frontières profondes et qui prennent souvent la forme de déserts tant que les densités ne sont pas trop fortes : comme on n'a rien à faire avec les étrangers sinon se battre ou échanger quelques produits qui ne peuvent se trouver sur place, mieux vaut laisser une zone tampon inoccupée avec un ou deux points de contact là où les rencontres indispensables doivent prendre place.

Lorsque se développent des associations ou des réseaux d'échange communs à plusieurs ethnies, la situation se complique un peu, les vides de la carte se comblerent et l'articulation de l'espace cesse souvent d'être marquée par des contrastes de densité brutaux : dans une bonne partie de l'espace africain, il y a ainsi superposition d'une série de réseaux de relations dont les limites ne coïncident pas ; cela crée une sorte de flou dans la structure spatiale et rend impossible la distinction de frontières nettes (Sautter, 1968).

Les relations d'autorité sont capables d'englober des groupes beaucoup plus nombreux même lorsqu'elles gardent leur forme la plus primitive mais elles perdent progressivement de leur efficacité avec l'éloignement du siège du pouvoir. La pratique de déplacements incessants de la part du monarque corrige mal cette faiblesse inhérente à l'absence de bons circuits de retour des informations. La structure politique oppose donc des terres fidèles et des terres d'insoumission : l'espace est totalement occupé, les frontières désertes ont disparu, mais il n'y a pas encore de limites linéaires bien marquées : entre deux formations politiques se développent des marches séparantes

qui reconnaissent tantôt l'un, tantôt l'autre des pouvoirs et réussissent souvent à échapper à l'autorité des deux.

Le système féodal est à la fois plus et moins efficace : il permet de réunir des terres solidement liées même lorsqu'elles sont distantes, mais il est incapable d'englober la totalité d'une population nombreuse dans un seul réseau : rien d'étonnant à l'imbrication d'aires qui caractérise le monde médiéval ; les frontières n'ont guère de signification. Le seul élément qui ressemble alors dans l'organisation spatiale aux frontières modernes correspond aux enceintes des cités : elles ont une fonction juridique et politique tout autant que militaire — elles enferment ceux qui participent à un système de relations étranger dans son principe aux règles d'allégeance qui prédominent ailleurs, elles marquent la limite entre deux univers. Ailleurs, les limites sont d'autant plus pénétrables que les liens féodaux peuvent changer au hasard des mariages et des héritages, ce qui provoque de perpétuelles réorganisations territoriales.

Le système d'inégalité qui triomphe aux Indes est capable de créer des réseaux décentralisés de relations qui couvrent de grands espaces, mais il n'est pas fait pour donner naissance à des constructions aux contours nets. En fait, l'Inde a connu durant toute son histoire une grande instabilité de limites territoriales : l'espace est organisé autour des faisceaux multiples tissés selon les liens familiaux et les structures de caste ; leurs limites se chevauchent, si bien que la hiérarchie du pouvoir ne trouve pas de points forts ou s'ancrer, de ligne où s'arrêter et où se défendre contre les empiètements extérieurs.

L'apparition de bureaucraties au service du prince bouleverse profondément les systèmes politiques. Le pouvoir dispose de moyens pour se faire respecter au loin : la distance cesse d'être pour lui un obstacle et l'uniformité devient le trait dominant des structures politiques.

Dans l'Antiquité, à l'époque hellénistique ou à l'époque romaine, comme dans la Chine traditionnelle, le système qui triomphe est de nature impériale. Le pouvoir n'a pas à chercher de justification en dehors de lui-même : il doit naturellement dominer tout l'espace. Comme la bureaucratie est encore fragile, comme elle est incapable de transformer profondément les conditions de la vie économique, l'unification demeure souvent de surface : le pouvoir s'impose à des masses rurales qu'il n'assimile guère et qu'il n'affecte qu'occasionnellement. Il n'est réellement capable de modeler la vie qu'au niveau des villes qui sont unies beaucoup plus profondément par les échanges économiques, les relations administratives ou les mouvements de garnisons et de troupes. L'uniformité se marque d'abord dans le réseau des centres urbains indispensables à l'encadrement. De là, elle peut s'étendre progressivement à la totalité de l'espace — comme le prouve la romanisation de l'Occident.

Dans un tel système, il ne peut exister de partenaires extérieurs égaux ; comme le fait justement remarquer Jean Gottmann (Gottmann, 1973), un

régime impérial ne peut concevoir comme limite qu'une ligne d'arrêt momentanée de son pouvoir universel — un *limes* qui marque la borne de l'espace organisé et le début des territoires encore soumis aux Barbares. Lorsque l'expansion impériale cesse, le *limes* se transforme en front défensif, en muraille de Chine — mais le principe n'est pas profondément changé : la frontière sépare toujours deux mondes inégaux et le terme de la transformation doit être logiquement l'intégration de l'espace primitif dans l'espace développé.

Il y a une forte analogie entre la frontière de type *limes* que nous révèle l'histoire et le front pionnier qui s'établit à la pointe de la colonisation européenne dans les pays tempérés depuis la Renaissance. Dans les deux cas, il y a le même sentiment d'une inégalité profonde, la même idée que la borne n'est jamais définitive, qu'elle ne marque qu'une étape dans la prise de possession d'un espace qui doit un jour totalement revenir aux Blancs. Dans la mesure où la supériorité technique de ceux-ci est éclatante, la progression peut se faire dans un désordre relatif, sans ligne régulière — la zone de la frontière a parfois une profondeur considérable ; on y sent constamment la tentation du néant qui commence de l'autre côté, du monde qui échappe aux règles et aux contraintes des civilisés et a gardé une liberté disparue ailleurs ; ainsi s'explique le caractère ambigu de la frontière, zone où la société avancée affirme sa force, en profite pour progresser sans cesse, mais se trouve contestée par ceux qui sont ses meilleurs champions — ceux qui s'installent en francs-tireurs aux limites du monde contrôlé (Smith, 1950).

Au Moyen Âge, le principe de l'*Impérium* ne s'efface pas complètement, mais il est vidé de son efficacité par le développement de la féodalité. Les organisations à armature bureaucratique ne se maintiennent que dans le domaine religieux. Petit à petit, elles retrouvent cependant force et importance dans le cadre des villes, puis dans celui des monarchies qui développent leurs assises territoriales aux approches de la Renaissance. Jean Gottmann (Gottman, 1973) montre bien par quoi les nouveaux États diffèrent des Empires antérieurs. Le pouvoir, même s'il est absolu, se donne d'autres tâches que de gouverner et de dominer. Il garantit à ceux qu'il encadre la sécurité qui leur est indispensable — celle de la pratique religieuse en particulier. Il leur offre des opportunités en matière économique. Toute la géographie politique du monde contemporain est née de la conjonction de l'organisation à base bureaucratique qui permet de contrôler efficacement un territoire étendu et d'y imposer partout le respect des mêmes règles, et de l'unification idéologique et économique qui manquaient aux organisations impériales. Les frontières prennent donc d'abord signification dans le domaine culturel : dans l'Europe du dix-septième siècle, les seules qui pèsent déjà beaucoup se moulent sur les limites de confessions. Par la suite, le développement de cultures nationales modifie la base idéologique des constructions territoriales et donne aux limites une signification plus large qu'auparavant. Dans le domaine économique, la transformation est assez lente. Dès le mercantilisme, le but de chaque gouvernement est de donner

à l'ensemble qu'il contrôle la plus grande richesse, mais les échanges se font souvent à base locale, ou bien encore, pour les produits de luxe, à très longue distance. La dimension nationale n'est pas fondamentale. Elle ne le devient qu'avec la révolution industrielle qui fait disparaître les autonomies locales, et avec la recherche de la croissance continue qui demande une relative fermeture de l'espace national pour que les effets de multiplication de l'investissement et des exportations soient aussi élevés que possible.

Le sens de la frontière se transforme donc avec les progrès de la construction territoriale. Au fur et à mesure que l'administration prend en charge le contrôle et l'organisation de nouveaux secteurs de la vie, les contrastes se creusent de part et d'autre des limites : la vie religieuse parfois, l'éducation presque toujours, les poids, les mesures, les unités monétaires, les principes du droit du travail et de la propriété se mettent à diverger. Cependant, la frontière est rarement conçue comme une limite absolue au delà de quoi tout s'arrête : à la différence du principe impérial, le principe national d'organisation de l'espace reconnaît aux gouvernements installés au delà des bornes de l'État des droits et des compétences analogues (Gottmann, 1973). À l'exception des périodes de tension religieuse, il n'est pas fait obstacle au mouvement des personnes et des idées au delà des frontières — en matière de relations économiques, les mouvements de capitaux et de biens sont contrôlés, mais il n'y a pas de prohibition permanente.

Le monde est donc fait d'une mosaïque de pièces homogènes qui se juxtaposent sans discontinuité. Les contrastes aux frontières sont saisissants, mais il ne vont pas jusqu'à rendre impossible les échanges, les rapports et les contacts : ce jeu de la mobilité donne à la région frontière une bonne part de son originalité. C'est un lieu d'externalités originales (Davis et Whinston, 1962).

Depuis un demi-siècle, la géographie des frontières a subi de très profondes transformations. Les plus spectaculaires tiennent à la généralisation de la division territoriale en nations à tous les continents : la décolonisation a entraîné la multiplication des États, comme l'avait fait une génération plus tôt l'effondrement des vieux empires, l'austro-hongrois, le russe ou l'ottoman. Les changements les plus profonds ont cependant une autre origine : le socialisme a donné une dimension nouvelle aux rivalités idéologiques. Lorsque la compétition d'allégeances ne se fait plus selon les principes de la foi religieuse mais qu'elle dépend des préférences économiques, la frontière peut devenir le point faible d'un système, celui par lequel passe les innovations et les idées contestataires. Les échanges et les contacts sont désormais interdits ou très étroitement contrôlés : on voit apparaître des rideaux de fer ou des rideaux de bambou (Gottmann, 1973). Est-on retourné à l'époque des *limes* séparant des espaces inégaux ? Oui, en un sens puisque le système socialiste est de vocation universaliste et que la ligne sur laquelle il se termine n'est jamais que provisoire — non, dans la mesure où des civilisations qui s'y affrontent ne sont plus techniquement inégales.

III — *Frontière et mobilité*

On ne comprend pas les traits de la géographie des frontières si on ne change pas d'échelle : il n'y a guère que pour les limites les plus imperméables, celles qui sont modelées selon le principe des rideaux de fer, que la proximité de la frontière ne change rien à ce qui est le lot commun de la population nationale.

Les modifications qu'on observe à l'approche de la frontière résultent de l'effet de proximité au sens d'Harvey (Harvey, 1973) : ce sont des avantages ou des désavantages externes.

Certains tiennent à la position par rapport aux foyers vitaux de l'activité du pays. Les régions frontalières sont souvent en marge des centres de la vie urbaine et économique ; elles appartiennent à la catégorie des espaces périphériques qui se trouvent défavorisés depuis un siècle par le renforcement des effets de polarisation. D'un certain point de vue, le sort des provinces de la France de l'Est est analogue, dans l'espace national français, à celui de la Bretagne : les activités économiques les fuient car les opportunités du profit sont moins bonnes, l'accessibilité à l'ensemble du marché national est plus difficile, les économies externes moins nombreuses. Les zones frontalières ajoutent souvent à cette tare économique celles qui résultent des risques inhérents à tous les rapports internationaux : les guerres les dévastent périodiquement, ce qui décourage une partie de la population de s'y maintenir et éloigne nombre d'entreprises.

Dans bien des cas, les zones frontalières apparaissent de la sorte comme des secteurs déprimés de l'espace national. En Allemagne, la partition postérieure à la guerre a créé ainsi toute une zone de difficultés qui se moule sur la frontière entre l'Est et l'Ouest. La crise est d'autant plus sensible que la limite sinue souvent dans des régions de moyenne montagne. Mais elle existe aussi en Basse Saxe là où les conditions physiques ne peuvent être invoquées pour expliquer la léthargie économique.

La géographie des frontières n'est pas cependant faite seulement de secteurs déprimés. Dans bon nombre de cas, les hommes semblent attirés à la limite même de l'espace national. Lorsqu'on regarde une carte des densités de population ou une carte des implantations industrielles en France, on est frappé de voir le poids des régions de l'Est et du Nord et la masse qui se trouve concentrée à proximité immédiate des limites nationales. L'Europe offre de multiples exemples de ce type — et la frontière quienserme en Suisse Bâle ou Genève ne semble pas gêner la croissance et l'épanouissement de ces agglomérations.

Comment s'explique cette situation paradoxale ? En bonne partie par le jeu de la mobilité à faible portée de part et d'autre de la limite : dans la plupart des régimes, on reconnaît aux frontaliers des droits spéciaux. Ils peuvent franchir la limite pour aller travailler. Les entrepreneurs ont souvent

avantage à installer leurs usines à proximité des postes par lesquels passent leurs expéditions vers le monde extérieur. Si le territoire étranger est protégé par des droits élevés, c'est là qu'on construit les établissements pour le desservir : s'ils sont proches de la frontière, il est facile de les contrôler et d'y employer un encadrement qui réside dans le pays d'origine et fait la navette quotidienne. L'industrialisation de Bâle doit beaucoup aux possibilités que la position de la ville offre ainsi : un chef d'entreprise peut dans la journée passer dans ses trois implantations, en Suisse, en Allemagne et en France.

Lorsqu'on suit dans l'Europe du dix-neuvième siècle la diffusion internationale des innovations industrielles, on s'aperçoit qu'une bonne part des activités nouvelles se fixe de préférence le long des frontières : c'est le cas à la limite de la Suisse et de la France ou à celle de l'Alsace-Lorraine annexée et du reste de la France.

En dehors même des situations où l'attrait de la frontière vient des facilités de vente à l'étranger et des opportunités de diffusion, l'existence de deux régimes juridiques, économiques et fiscaux peut créer des conditions économiques favorables. Dans la région du Nord, le textile n'a jamais écoulé beaucoup de sa production vers le marché belge : le développement s'est fait dès l'origine en fonction de l'espace français. L'attrait de la frontière tient à la différence des niveaux de rémunération dans les deux pays. Les industriels français en quête de main-d'œuvre pouvaient trouver facilement dans les régions belges surpeuplées les ouvriers dont ils avaient besoin. Ils avaient intérêt à se coller à la frontière.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les effets d'entraînement de la frontière sont restés extrêmement limités dans l'espace : la bande qui bénéficiait des migrations alternantes n'avait que quelques kilomètres ; elle ne s'élargissait un peu que là où des tramways et des trains facilitaient le ramassage. La zone qui attirait les implantations créées avec des techniques et un capital étrangers était parfois un peu plus profonde : elle pouvait dans certains cas avoir une trentaine de kilomètres, mais guère au delà.

Les transformations intervenues dans la mobilité des idées, des biens et des personnes ont profondément altéré les régions frontalières. Celles-ci ont perdu certains de leurs privilèges. À la diffusion par voisinage qui jouait encore un grand rôle dans le domaine technique il y a un demi-siècle s'est substituée une diffusion selon un principe hiérarchique qui fixe la plupart des activités nouvelles dans les centres les premiers atteints — la métropole économique de l'espace considéré beaucoup plus que les régions frontalières ; en France, par exemple, la politique de décentralisation industrielle est limitée par le souci de ne pas décourager les investissements étrangers. On accorde facilement l'autorisation de construire un établissement industriel à un groupe multinational, alors que le groupe français concurrent doit se résigner à s'installer en province.

Lorsqu'on suit le développement industriel européen, on s'aperçoit que les implantations nouvelles le long des limites sont moins fréquentes que ce n'était le cas il y a un demi-siècle ou un siècle. C'est particulièrement net le long de la frontière franco-suisse. Ailleurs, dans le cadre de la Communauté européenne, l'optique change. Des industriels allemands créent des établissements en Alsace et en Lorraine pour bénéficier d'une main-d'œuvre plus abondante — mais leur but est moins de pénétrer sur le marché français que de trouver une meilleure localisation pour servir la clientèle ancienne.

On pourrait donc croire que les zones frontalières perdent, à la suite de l'évolution des conditions de transmission des innovations, une partie de leur attrait. C'est le contraire qu'on observe : la zone qui peut bénéficier des avantages de la situation limitrophe s'élargit en effet grâce au progrès des moyens de transport. Les migrants quotidiens peuvent franchir vingt ou trente kilomètres pour aller travailler dans un établissement au delà de la frontière. S'ils habitent plus loin, ils louent une chambre à proximité de l'usine ou du bureau et profitent des week-ends plus longs pour revenir chez eux. La région qui est ainsi touchée par les mouvements de travail et par les déplacements d'achat lorsque les prix diffèrent constitue une bande de vingt, trente, parfois quarante kilomètres ou davantage. Au lieu de constituer un liseré de superficie négligeable dans l'espace national, cette zone couvre des milliers de kilomètres carrés et représente une fraction appréciable de l'aire totale pour de petits pays comme la Belgique, la Hollande ou la Suisse. À l'échelle d'une nation comme la France, cette bande a cessé de pouvoir être considérée comme négligeable. Des régions entières sont soumises à une concurrence extérieure qu'on pouvait ignorer autrefois.

Quelles sont les conséquences de ces transformations ? Au plan régional d'abord, l'attrait des zones frontières élargies se trouve confirmé : elles attirent la population des régions voisines, se développent, s'urbanisent alors que les campagnes plus profondes achèvent de se dépeupler.

Les migrations alternantes atteignent des volumes considérables. Des corridors assez larges deviennent ainsi le siège de tensions élargies entre les espaces nationaux qu'on voulait homogènes de part et d'autre.

Au plan des politiques nationales, ces modifications ont des implications importantes : c'est une partie de la souveraineté de l'État qui se trouve remise en cause. Au frontières orientales de la France par exemple, on voit confrontés deux types de systèmes économiques : en Allemagne, en Suisse, la part de la rémunération directe est très considérable, si bien que chacun voit varier rapidement son salaire en fonction de la compétence et de son sérieux. Les jeunes gens ambitieux trouvent des opportunités très séduisantes dans cette ambiance. En France, la part du salaire qui est perçue sous forme d'avantages sociaux, en fonction de la situation familiale, est plus élevée, la rémunération directe plus faible. Les chefs de ménage chargés de famille ont avantage à rester en France : cela produit une sélection négative qui en-

traîne une baisse de qualité dans la main-d'œuvre disponible pour les entreprises françaises. Que l'instabilité monétaire apparaisse, que le franc-suisse ou le mark allemand se trouvent réévalués, et la totalité de la population se trouve happée par les migrations alternantes !

Les gouvernements n'ont que peu d'issues possibles. La fermeture totale de la frontière constitue une réponse efficace à ces tensions — c'est celle qu'ont choisi les pays de l'Est lorsqu'ils se trouvent confrontés aux économies occidentales — mais elle est impossible dans un cadre libéral. La seconde solution consiste à ne rien modifier de la politique générale mais à accorder une aide spéciale pour l'aménagement des zones frontalières. C'est l'option prise par la France — mais les résultats sont médiocres. La troisième attitude consiste à réduire les disparités législatives et économiques entre territoires nationaux de manière à amenuiser les tensions dans les zones frontalières élargies à une fraction trop importante du territoire national ; il est difficile à un petit État de ne pas adopter cette solution — à moins que son espace apparaisse enviable aux résidents de tous les pays qui l'entourent — c'est ce qui se passe pour la Suisse à l'heure actuelle.

Les effets de la concurrence internationale que crée la perméabilité des limites ne sont pas limités aux zones frontalières. Avec le développement des migrations de loisir et du tourisme, une portion non négligeable de la population échappe pour une partie de l'année aux règles qui lui sont d'habitude imposées. En France, c'est près du quart de la population qui passe ainsi au moins une fois la frontière, en Allemagne et en Grande-Bretagne, un cinquième. Pour les petites nations, la proportion est encore plus élevée.

L'effet du dépaysement n'est pas total — bien souvent, les estivants se retrouvent par colonies et recréent des fragments de territoire national au sein du pays où ils séjournent — c'est particulièrement net dans les stations espagnoles, ou sur les rives de l'Adriatique, en Italie et en Yougoslavie. Ceci aboutit cependant à multiplier la longueur des lignes le long desquelles les groupes se côtoient. La profonde transformation sociologique de l'Espagne au cours de ces vingt dernières années tient pour une large place au bain d'Europe auquel le pays a été ainsi soumis. Un peu partout, le développement d'habitudes alimentaires et de comportements qui étaient jusqu'alors proprement méditerranéens montre l'importance des influences inverses qu'on peut noter chez les estivants.

La perméabilité des frontières aux mouvements des idées, des personnes ainsi qu'à certaines catégories de déplacements de biens et de capitaux modifie profondément les données de la géographie politique traditionnelle. Les concurrences spatiales qu'éliminaient l'organisation administrative territoriale reparaissent partout. La mobilité accrue remet en cause dans l'ensemble de l'Europe les principes qui avaient permis au dix-neuvième siècle de creuser les contrastes entre peuples et avaient conduit à une géographie par unités continues séparées par des contrastes brutaux. Il est encore trop

tôt pour savoir ce que sera l'ordonnance spatiale de l'Europe de demain — mais la transformation du rôle et de la profondeur de ses frontières laisse présager une altération profonde de l'ensemble des comportements et des organisations territoriales. Est-on à la veille d'une nouvelle géographie à enclaves, à zones discontinues, à espaces qui se compénètrent ? C'est un peu l'impression qui se dégage de l'analyse des tendances contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE

- ANCEL, Jacques (1930) *La Macédoine, son évolution contemporaine*. Paris, Delagrave. 352 pages.
- ANCEL, Jacques (1930) *Peuples et nations des Balkans*. Paris, Armand Colin. 224 pages.
- ANCEL, Jacques (1936) *La géopolitique*. Paris, Delagrave. 117 pages.
- ANCEL, Jacques (1938) *Géographie des frontières*. Paris, Gallimard. 210 pages.
- ANCEL, Jacques (1937-1945) *Manuel géographique de politique européenne*. Paris, Delagrave. 2 tomes, 470, 250 et 270 pages.
- ANCEL, Jacques (1945) *Slaves et Germains*. Paris, Armand Colin, 224 pages.
- BANTON, Michaël (ed.) (1965) *Political systems and the distribution of power*. Londres, Tavistock. XLII — 142 pages.
- BOHANNAN, Laura, Paul (1953) *The Tiv of Central Nigeria*. Londres, International African Institute.
- BOWMAN, Isaiah (1928) *The New World : problems in political geography*. New York, Harcourt and Brace. Trad. frse : *Le Monde nouveau*. Paris, Payot, 1928, 624 pages.
- CLAVAL, Paul (1973) *Principes de géographie sociale*. Paris, Marie-Thérèse Génin et Librairies Techniques. 351 pages.
- COHEN, Ronald, MIDDLETON, John (ed.) (1967) *Comparative political systems. Studies in the politics of preindustrial societies*. Garden City, N.Y., The Natural History Press. XIV — 512 pages.
- COHEN, Saül B., ROSENTHAL, Lewis D. (1971) A geographical model for political analysis. *Geographical Review*, 61 (1) : 5-31.
- COX, Kevin R. (1973) *Conflict, power and politics in the city*. New York, McGraw Hill. XIII-133 pages.
- DAHL, Robert (1957) The concept of power. *Behavioral Sciences*, 2 (2) : 201-215.
- DAHL, Robert (1963) *Modern political analysis*. Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall. 118 pages.
- DAVIS, O.A., WHINSTON, A. (1962) Externalities, welfare and the theory of games. *Journal of Political Economy*, 70 : 241-262.
- DAVIS, O.A., WHINSTON, A. (1964) The economics of complex systems : the case of municipal zoning. *Kyklos*, 27 : 419-446.
- DEUTSCH, Karl (1953) *Nationalism and social communication*. Cambridge, Mass., The M.I.T. Press.
- DEUTSCH, Karl (1961) On social communication and the metropolis. *Daedalus*, 90 : 99-109.
- DEUTSCH, Karl (1964) Transactions flows as indicators of political cohesion. In : JACOB, P.E., TOSCANO, J.V. (ed.) *The integration of political communities*, New York, Lippincott. Cf. p. 73-97.
- DION, Roger (1947) *Les frontières de la France*. Paris, Hachette. 112 pages.
- ETZIONI, Amitai (1964) *Modern organizations*. Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall. 117 pages.
- ETZIONI, Amitai (1968) *The active society. A theory of societal and political processes*. New York, The Free Press, XXV — 698 pages.
- EVANS-PRITCHARD, E.E. (1937) *The Nuer*. Londres, Clarendon Press. VII-271 pages.
- FAWCETT, C.B. (1918) *Frontiers, a study in political geography*. Londres, Oxford University Press.
- FORTES, Meyer, EVANS-PRITCHARD, E.E. (ed.) (1940) *African political systems*. Londres, Oxford University Press, XVII-302 pages.
- GOTTMANN, Jean (1973) *The significance of territory*. Charlottesville, Va., the University Press of Virginia, X-169 pages.
- GOUROU, Pierre (1973) *Pour une géographie humaine*. Paris, Flammarion. 388 pages.
- HARVEY, David (1973) *Social justice and the city*. Londres, Arnold. 326 pages.
- HAUSHOFER, Karl (1927) *Grenzen und ihrer geographischen und politischen Bedeutung*. Berlin, Grünwald Wowinkel. VIII-350 pages.
- JACKSON, W.A.D. (ed.) (1963) *Readings on the nature of political geography*. Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.
- KASPERSON, Roger E., MINGHI, Julian V. (ed.) (1969) *The structure of political geography*. Chicago, Aldine Publishing Company. XII-526 pages.
- MAQUET, Jacques (1971) *Pouvoir et société en Afrique*. Paris, Hachette, 256 pages.

- MASSAM, Bryan H. (1972) *The spatial structure of administrative systems*. A.A.G. Commission on College Geography, Resource Paper n° 12. Washington, Association of the American Geographers, 38 pages.
- MAUSS, Marcel (1904-1905) Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. *L'année sociologique*, 9. Repris aux pages 398-477 de : MAUSS, Marcel (1950) *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., XLII-482 pages.
- MIDDLETON, John, TAIT, David (ed.) (1958) *Tribes without rulers, Studies in African segmentary systems*. Londres, Routledge and Kegan Paul, XX-234 pages.
- RATZEL, Friedrich (1897) *Politische Geographie*. Munich et Leipzig, R. Oldenburg, 715 pages.
- SAUTTER, Gilles (1968) La région traditionnelle en Afrique tropicale. Pages 65-107 de : *Régionalisation et développement*. Paris, C.N.R.S., 287 pages.
- SMITH, Henry Nash (1950) *Terres vierges : L'Ouest américain considéré comme symbole et comme mythe*. Paris, Seghers, 1967, 509 pages. (Traduction française d'un ouvrage américain publié en 1950).
- SOJAH, Edward W. (1971) *The political organization of space*. A.A.G. Commission on College Geography, Resource paper n° 8. Washington, Association of the American Geographers, 54 pages.
- SOJAH, Edward W. (1968) Communications and territorial integration. *The East Lake Geographers*, 4 (1) : 39-67.
- VALLAUX, Camille (1911) *Géographie sociale : le sol et l'État*. Paris, Doin. 430 pages.
- VIDAL de LA BLACHE, Paul (1889) *États et Nations de l'Europe. Autour de la France*. Paris, Delagrave. XII-567 pages.

RÉSUMÉ

CLAVAL, Paul : L'étude des frontières et la géographie politique

Quelle est la place de l'étude des frontières dans la géographie politique ? Elle a varié avec l'évolution de la discipline, s'est trouvée prépondérante entre les deux guerres mondiales, à l'époque où on ne s'intéressait qu'à la différenciation régionale de l'espace. Le renouveau contemporain de la géographie politique tient à l'analyse des systèmes de communication par lesquels le pouvoir s'assure le contrôle de l'espace et à la prise en considération des faits de représentation. Dans cette optique, il est facile d'expliquer la diversité des types de frontières que notait la géographie traditionnelle et de les situer dans un schéma évolutif. Il est également possible de comprendre les effets multiples sur les frontières de l'accroissement contemporain de toutes les formes de mobilité.

MOTS-CLÉS : Géographie politique, frontières, limites, pouvoir, communication, mobilité, architecture spatiale.

ABSTRACT

CLAVAL, Paul : The Study of Boundaries and Political Geography

What is the importance of the study of frontiers and boundaries in political geography ? It has changed with the evolution of the domain, was preeminent between the two World Wars when the prime concern was with the regional differentiation of the earth surface. The contemporary renewal of political geography results 1) from the analysis of the communication systems through which power controls space, and 2) from the integration of perceptual and representation facts. With such a view, it is easy to explain the variety of boundary types as noted by traditional geography and to place them along an evolutionary scheme. It is equally possible to understand the multiple effects that the contemporary growth of all forms of mobility exerts on the boundaries.

KEY WORDS : Political Geography, Boundaries, Political Power, Communication, Mobility, Spatial Patterns.